

# RÈGLES DE VIE ET SYSTÈME D'ENCADREMENT École Ste-Clotilde 2017-2018

Inspirés de notre projet éducatif

Présentés au Conseil d'établissement le 8 juin 2017

## NOS VALEURS

### LE RESPECT

Développer chez l'enfant le respect de tous les êtres vivants. Valoriser le souci de la santé, de la prévention, d'un régime équilibré et de la forme physique.

### L'ÉQUITÉ

Développer chez l'élève le sens de la justice et lui faire prendre conscience de l'importance des droits de chacun.

### L'ENGAGEMENT

Développer le souci du travail bien fait et encourager les situations favorisant la débrouillardise et l'autonomie.

# NOS RÈGLES DE VIE

À l'école Ste-Clotilde, nous nous engageons à fournir un environnement sécuritaire, agréable et accueillant à tous les élèves et les adultes. Toutes les formes de violence et d'intimidation sont inacceptables à notre école ainsi que dans le transport scolaire, incluant celles faites au moyen d'un système électronique. Défendre ses droits et ceux des autres, dénoncer une injustice et venir en aide à autrui sont des comportements attendus de tous. Une situation de violence ou d'intimidation sera toujours prise au sérieux et des moyens seront mis en place pour y mettre fin rapidement.

## RESPECT DE SOI

- Je suis responsable de mes paroles et de mes actes puis j'en assume les conséquences.
- Je respecte les règles établies dans ma classe et dans mon école.
- J'agis de façon sécuritaire partout et en tout temps.
- Je dois informer l'adulte de toutes situations qui me causent un inconfort.

## RESPECT DES AUTRES

- Je respecte les autres (mes pairs et les adultes de l'école) dans mes gestes et mes paroles.
- J'utilise les formules de politesse suivantes :
  - ❖ S'adresser à tous les adultes de l'école en débutant par Monsieur ou Madame et en utilisant le vouvoiement.
  - ❖ Dire « merci » et « s'il vous plaît ».
  - ❖ Attendre son tour avant de prendre la parole.
  - ❖ Contourner deux personnes qui parlent entre elles.
  - ❖ Prendre le temps de s'excuser.
  - ❖ S'exprimer poliment sur un ton approprié.

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Je prends soin de mon école et de son environnement.
- Je conserve dans un bon état le matériel mis à ma disposition.
- J'adopte des habitudes de consommation responsable.

## RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ

- En tout temps, j'agis de façon sécuritaire.

# NOTRE PROCÉDURE D'ENCADREMENT DES ÉLÈVES

Étapes à suivre lorsqu'une règle de vie n'est pas respectée :

1. Dans un premier temps, un intervenant de l'école te fera connaître le changement de comportement ou d'attitude qu'il souhaite chez toi.
2. Lorsque tu choisis de ne pas respecter les règles malgré les avertissements, l'intervenant informera tes parents en inscrivant un message dans ton passeport. Tu comprends qu'il y aura aussi des conséquences (réflexion et/ou geste de réparation) en lien avec tes comportements inadéquats.
3. Si les messages au passeport s'accumulent, l'intervenant et/ou l'éducatrice spécialisée te rencontreront afin de discuter de tes difficultés ainsi que pour trouver des solutions.
4. Si la situation persiste, la direction en sera informée et des actions seront mises en place dans le but de t'aider à modifier ton comportement. Tes parents pourraient être invités à participer à une rencontre à l'école pour en discuter.
5. Malgré tous ces efforts, si tu décides de ne pas modifier ton comportement, la direction contactera tes parents et elle appliquera des mesures disciplinaires (suspension interne ou externe) afin de remédier à la situation.

## IMPORTANT :

Lorsque certaines situations seront jugées plus graves (impolitesse, violence et intimidation), la direction de l'école ou l'éducatrice spécialisée contactera immédiatement tes parents sans avoir suivi toutes les étapes de notre procédure d'encadrement.

# RÈGLES PARTICULIÈRES À L'ÉCOLE

## ARRIVÉE ET DÉPART

- Je suis ponctuel et j'arrive à l'école 5 minutes avant le début des classes (soit à 7 h 55 le matin et à 12 h 40 au retour du dîner). Si j'arrive en retard, un billet me sera remis. Après cinq retards, une lettre sera envoyée à mes parents pour les informer. Si la situation perdure, des mesures seront prises afin de corriger cette situation.
- À la cloche, je prends mon rang calmement pour entrer le plus rapidement possible dans l'école.
- J'utilise les portes assignées pour l'entrée et la sortie de l'école.
- Seuls les élèves sur les listes d'autobus sont autorisés à monter à bord.
- Je peux quitter l'école durant la journée (avec un billet signé de mes parents). Je dois attendre mon parent au secrétariat.

## ABSENCES DES ÉLÈVES

Les absences seront prises tous les jours de classe en début d'avant-midi et en début d'après-midi par le titulaire ou la personne responsable du groupe. Les parents doivent donc aviser l'enseignant de leur enfant et le service de garde par écrit avant l'absence prévue ou sinon par téléphone avant 8 h 15 :

École : 514 380-8899, poste 4731  
Service de garde : 514 380-8899, poste 4739

## DÉPLACEMENTS DANS L'ÉCOLE

- Dans les corridors, je circule calmement et en silence.
- En tout temps, je me déplace de façon sécuritaire.

## MATÉRIEL À L'ÉCOLE

- J'apporte à l'école seulement le matériel nécessaire pour participer aux différentes activités.
- En éducation physique, je porte des espadrilles bien lacées et bien attachées (qui ne marquent pas le plancher) ainsi que mon uniforme.
- Les articles de sport (balle de tennis, ballon, élastique, corde à sauter, bâton de hockey et raquette de tennis) sont permis sur la cour de l'école.

## FERMETURE D'ÉCOLE

En cas de fermeture, les stations de radio CBF (FM 95,1), CKAC (AM 730), CHAI (FM 101,9) ainsi que la chaîne de télévision TVA (Salut, bonjour !) transmettront l'information. De plus, l'information apparaîtra aussi sur le site web de la CSDGS <http://www.csdgs.qc.ca/>

Si l'école doit être fermée après l'arrivée des élèves, nous communiquerons avec vous.

## APPARENCE ET TENUE VESTIMENTAIRE À L'ÉCOLE

L'apparence ainsi que la tenue vestimentaire en milieu scolaire doit être empreinte de décence et de respect.

Voici quelques règles vestimentaires à tenir compte en tout temps :

AUTORISÉ	INTERDIT
<ul style="list-style-type: none"><li>• Camisole à bretelles larges</li><li>• Bermuda</li><li>• Souliers fermés, sandales avec attaches obligatoires.</li><li>• Un legging doit être porté sous une jupe, une robe courte ou un chandail long</li><li>• Casquette (à l'extérieur de l'école)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Camisole à fines bretelles</li><li>• Camisole sans bretelles</li><li>• Short court et jupe courte</li><li>• Sandales de style « gougounes »</li><li>• Casquette (à l'intérieur de l'école)</li><li>• Vêtements ou accessoires affichant des dessins et messages violents ou grossiers</li></ul>
<p>L'adulte se réserve le droit de communiquer avec les parents si la tenue vestimentaire de son enfant est jugée inappropriée.</p>	

L'hiver ou dès la première neige, nous demandons que tous les élèves de l'école portent des bottes et des vêtements appropriés à la température.

Afin de nous aider à garder notre école propre et sécuritaire, nous exigeons deux paires de chaussures : une pour l'intérieur et une pour l'extérieur.

# RÈGLES PARTICULIÈRES SUR LA COUR D'ÉCOLE

## JEUX MODULAIRES

- Je porte des espadrilles ou des sandales avec attaches.
- Le paillis demeure au sol, car il garde un coussin amortissant pour les chutes.
- J'attends mon tour et je glisse assis ou couché les pieds devant.
- Je ne m'assois pas sur le haut de la structure.
- Du haut de la structure, le saut est interdit.

## ENVIRONNEMENT

- Les branches, le paillis et les roches demeurent par terre.
- Je respecte les végétaux et les arbres du boisé.
- Je jette mes déchets dans la poubelle.

## BALANÇOIRES

- Je me balance vers l'avant et l'arrière (je ne tourne pas sur moi-même).
- Je me balance seul sur une balançoire.
- Je ne saute pas de la balançoire.
- L'aire de jeu « balançoires » est réservée seulement aux enfants qui se balancent.

## BUTTES DE NEIGE

- Pour avoir accès aux buttes de neige, je dois porter un habit de neige complet.
- Pour éviter les accidents, le jeu du « ROI de la MONTAGNE » est interdit.
- Pour glisser, je monte toujours du même côté.
- Lorsque quelqu'un glisse, je ne monte pas devant pour éviter les accidents.
- Lorsque les buttes sont glacées, elles sont interdites et nous l'annoncerons.
- Sous la surveillance d'un adulte, lorsqu'une surface est glacée dans la cour de l'école, je peux glisser sur les genoux mais je dois faire la file et attendre que chacun se relève.
- Je ne défais pas les forts ni les glissades tracées par d'autres élèves, la neige appartient à tous, les forts et les glissades aussi.
- Pour la sécurité de tous, je ne lance pas de balles de neige ni de blocs de glace.
- Je glisse toujours du côté de la cour car il y a de la surveillance.
- Je respecte les arbres près des buttes de neige.
- Je vais voir l'adulte en surveillance s'il y a un problème.

## BALLON POIRE ET BALLON TOURNANT

- Je respecte toujours les règles de ces jeux.
- Je vais voir l'adulte s'il y a un problème.
- Les structures du jeu et le ballon ne permettent pas que je m'y suspende.
- J'attends mon tour en rang.

## GAZEBO

- Je comprends que le gazebo est un endroit calme pour discuter et prendre ma collation.
- Je ne cours pas et ne joue pas au ballon à l'intérieur du gazebo.
- Je ne laisse pas mes déchets dans le gazebo. J'utilise la poubelle.

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Nous avons pris connaissance des règles de vie de l'école Ste-Clotilde.

Signature des parents : \_\_\_\_\_

Je m'engage à respecter les règles de vie de l'école Ste-Clotilde.

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_